

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

L'organisme gestionnaire

Identité: **Association de Réadaptation et de Réinsertion pour l'Autonomie des Déficients Visuels (ARRADV)**

Adresse : 9, Bd Fabrici – 13005 Marseille

Tél. : 04.91.58.03.35

Présidente du Conseil d'Administration : **Madame Françoise GERIN ROIG**

Présentation de l'association

L'Association de Réadaptation et Réinsertion pour l'Autonomie des Déficients Visuels (ARRADV) est une association loi 1901, créée le 16 mars 2002 ayant pour objectif de porter tous les projets susceptibles d'améliorer la prise en charge globale des personnes déficientes visuelles afin de préserver au mieux leur autonomie et leur éviter une désinsertion sociale et professionnelle.

L'association ARRADV a effectué en 2015, les actions suivantes :

1 – Développement d'un Centre d'Appel et de Conseil sur la Déficience Visuelle : CAC-DV

L'ARRADV a inauguré en octobre 2014 un **Centre d'Appel et de Conseil sur la Déficience Visuelle (CAC-DV)**. Ce dispositif professionnel gratuit a pour objectif d'apporter **une réponse spécialisée et personnalisée et/ou une orientation vers les bons interlocuteurs** tant à des professionnels qu'au grand public dans les différents domaines touchant à la déficience visuelle de l'adulte: questions sur la vie quotidienne, la vie sociale, la vie professionnelle, les loisirs. Ce dispositif situé à Marseille au siège de l'ARRADV a été étendu sur le plan national à dater de mai 2015. Il garde pour objectif de se positionner de façon forte et durable comme un acteur central de la déficience visuelle.

Ce CAC-DV est adossé à deux sites internet :

- Un site professionnel : abc-de-la-dv.fr
- Le site propre à l'Association: arradv.fr

Il constitue ainsi un **pôle ressource spécialisé en déficience visuelle**. Il est à noter la poursuite du travail du maintien en poste de la coordonnatrice sociale en situation de handicap visuel sévère sur ce dispositif.

2 – Politique de communication sur la déficience visuelle

↳ Pour les professionnels

Dans ce cadre l'ARRADV a effectué en 2015, les interventions suivantes :

- **Des communications de sensibilisation**

Au niveau régional :

- Une communication auprès des étudiants au **DU d'Appareillage des Personnes Handicapées** organisée par le Département Universitaire de Médecine Physique et de Réadaptation et de Médecine du Sport Aix Marseille Université, le 18 mars
- Une communication auprès des personnels du SSIAD de Domus Vie à Orange, le 19 mars
- La participation au forum santé du CHA d'Avignon le 21 mai.
- Des communications auprès des étudiants en optique de l'IUT de Saint Jérôme d'Aix Marseille, les 1, 8 et 9 décembre

Au niveau national :

- Une intervention à la première journée nationale dédiée aux services d'accompagnement des adultes en situation de handicap sensoriel et de troubles du langage et des apprentissages, le 13 octobre à Paris, organisée par l'AVH et la FISAF
- Une intervention au colloque : « Déficience visuelle ou auditive : moyens existants et perspectives pour le maintien en autonomie » organisé le 13 octobre à Paris par la CRAMIF et ESCAVIE.
- Une prise de contact avec la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie (SFGG), avec la Fédération nationale des associations régionales d'Endocrinologie, Diabétologie et Métabolisme (FENAREDIAM) et avec le Conseil de l'Ordre des Médecins.

- **Des interventions dans le cadre de formation**

Sur le plan régional :

- Une communication auprès des **étudiants en ergothérapie** de deuxième année de l'Institut de Formation en Ergothérapie Faculté de Médecine –Marseille Nord, le 17 mars
- L'organisation de mises en situation pratique, dans le cadre des épreuves pratiques du **diplôme d'état de psychomotricité** pour l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice (IRSP) de Marseille, le 11 juin, à destination de 6 étudiants.
- L'accueil de plusieurs **stagiaires en ergothérapie, psychomotricité et dans le domaine social** dans ses services.
- Une journée de formation sur la prise en charge en ergothérapie des personnes déficientes visuelles et d'information sur le CAC-DV à destination d'ergothérapeutes libéraux de la région PACA, le mardi 23 juin
- Une journée Basse Vision et Travail à destination des médecins du travail de la région PACA (SOMETRAV) le mardi 16 juin 2015, à l'hôpital de la Timone à Marseille.

Sur le plan national :

- La participation d'un des administrateurs de l'ARRADV à des cours de formation initiale auprès d'étudiants en licence d'optique et de formation continue auprès d'opticiens, orthoptistes et médecins généralistes
- La création par l'ARRADV, d'un organisme de formation professionnelle dédié à la Déficience Visuelle à destination des professionnels de la santé médicaux et para médicaux
- Une prise de contact avec l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) suite à la création de cet organisme.
-

- **La communication au travers de média**

Elle se traduit par :

- La parution d'articles dans des journaux professionnels :
 - La revue de l'ARIBa
 - La revue francophone d'orthoptie
- La diffusion sur des sites internet :

- Le site du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du 13
- Le site de l'Assurance Maladie du 13
- Le site de l'ARIBa
- Le Guide de la Vue

- **L'actualisation du site internet abc-de-la-dv.fr**

 **Pour le grand public**

- **La poursuite de l'actualisation du site internet arradv.fr**
- **Des interventions publiques sur la déficience visuelle sur les départements des Bouches du Rhône, du Vaucluse et d'autres départements:**

- Dans le cadre de conférences sur le thème « Basse Vision » :

Sur la région PACA :

- 12 février 2015 à Vitrolles
- 23 février 2015 à Cagnes sur mer
- 23 février 2015 à Nice
- 19 mars 2015 à Marseille
- 14 avril 2015 à Draguignan
- 24 avril 2015 à Saint Maximin
- 24 juin 2015 à Manosque
- 27 octobre à Gardanne
- 17 novembre à Marseille

Sur la région Languedoc Roussillon :

- 24 février 2015 à Nîmes
- 24 février 2015 à Montpellier
- L'organisation d'un colloque grand public sur Montpellier en juin 2015

La communication au travers de media

- Interview sur le Blog du journal Notre Temps en juin 2015
- Parution d'un article dans le magazine Mieux Voir (journal en caractères agrandis à destination du public déficient visuel)

3 – Participation à des échanges et/ou travaux professionnels sur la déficience visuelle

↳ Participation à des échanges professionnels sur la déficience visuelle

- Poursuite de sa participation à toutes les actions menées par l'ARIBa, seule association nationale de professionnels spécialisés dans la déficience visuelle. En ce sens le Dr Le Bail, administratrice de l'ARRADV et présidente de l'ARIBa et le Dr Gérin Roig ont participé au conseil d'administration ainsi qu'aux journées annuelles de printemps le 11 mai dans le cadre de la SFO. Lors de ces journées, le Dr GERIN ROIG a effectué la présentation du pôle ressource spécialisé dans la déficience visuelle.

↳ Participation à des travaux professionnels sur la déficience visuelle

Dans ce cadre, l'action de l'ARRADV s'est inscrite sur 3 axes :

- **Auprès de l'ANESM**

Dans le cadre de la participation à un groupe de travail sur « **Le repérage des déficiences sensorielles et accompagnement des personnes qui en sont atteintes dans les établissements pour personnes âgées** »

- Dans la rédaction d'un **livre blanc sur la déficience visuelle**

En effet, un groupe de travail national sur la **prise en compte du handicap visuel et de la Basse Vision dans le cadre du Département Hospitalo-Universitaire et Handicap au bénéfice de l'HAS** a été institué à l'initiative du Pr J Sahel, Président de la Fondation VOIR et ENTENDRE qui gère l'Institut de la Vision et coordonné par le Pr B Bodaghi du service d'ophtalmologie de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Suite à la création de ce groupe de travail, le Dr Le Bail, le Dr C Meyniel et le Dr Gérin Roig ont été amenées à rédiger un livre blanc sur la déficience visuelle : « **Prise en charge multidisciplinaire du handicap visuel et de la Basse Vision en France ou à la découverte du monde de la déficience visuelle** ».

- Dans le cadre du **Rapport SFO 2017** (Société Française d'Ophtalmologie)

Françoise Gérin-Roig, Béatrice le Bail et Daniel Duplex, présidente et administrateurs de l'Arradv vont participer à la rédaction du rapport de la Société Française d'Ophtalmologie sur le thème de la déficience visuelle. Ce travail, qui fera le point sur les prises en charges médicales, rééducatives et techniques, inhérentes à cette problématique, sera adressé aux 8000 ophtalmologistes de France en 2017.

4 – La poursuite de la gestion de ses services médico-sociaux

L'ARRADV poursuit son travail dans le cadre de **ses deux SAMSAH spécialisés dans la déficience visuelle sur les départements des Bouches du Rhône et du département du Vaucluse.**

5 – La poursuite d'autres projets

↳ Création d'autres SAMSAH

Suite au bon fonctionnement du SAMSAH ARRADV 13 et à la rapide montée en charge du SAMSAH ARRADV 84, le Conseil d'Administration a continué à travailler à la création d'autres SAMSAH spécialisés dans la déficience visuelle sur la région PACA par la rédaction de projets, d'échanges téléphoniques et la rencontre de décideurs des politiques publiques et de partenaires potentiels aux projets.

↳ Inscription de l'ARRADV dans un groupe de travail sur la prise en compte du double handicap sensoriel

L'ARRADV a continué à s'inscrire dans le groupe de travail concernant la mise en place d'un réseau Handicaps Rares sur le territoire PACA-Corse.

↳ Partenariat avec l'URAPEDA et le domaine de la gérontologie

Dans l'objectif d'une meilleure prise en compte du handicap visuel, qui s'associe de plus en plus, avec le vieillissement, au handicap auditif, l'ARRADV a continué à s'inscrire dans une démarche partenariale avec l'URAPEDA, association régionale, exclusivement spécialisée dans le handicap auditif et les acteurs en gérontologie.